



La Lettre

n° 13

décembre 2021

Compte rendu du Conseil municipal du 23 novembre 2022

Les élu·e·s de Réinventons Quetigny vous présentent un compte rendu de chaque Conseil municipal, sur les points qui leur paraissent les plus importants et les plus significatifs. Les questions financières et budgétaires et le problème du chauffage à Fontaine Village ont constitué l'essentiel de celui-ci. Vous pouvez également revoir le déroulement des Conseils sur la page Youtube de la Ville.

1 – Compte rendu du Conseil du 21 septembre : nous nous sommes ABSTENUS sur ce compte rendu. Nous maintiendrons cette position tant que ne sera pas rétabli le droit pour chaque conseiller d'intégrer au compte rendu quelques lignes d'explication de vote. Ce droit, voté en novembre 2020, a été supprimé 3 mois après, sans justification.

2 – Accord de partenariat entre la commune, le CCAS et le Conseil départemental de Côte d'Or. Cet accord décline les actions menées ou à développer au titre des solidarités humaines et territoriales. Dans ce cadre, le Conseil Départemental s'engage à cofinancer le projet de médiathèque à hauteur maximum de 500 000 € et l'aménagement d'un terrain de foot synthétique à hauteur maximum de 350 000 €. Nous avons voté POUR cet accord, même si notre positionnement sur le terrain de foot synthétique n'est pas encore définitif.

3 – Nous sommes intervenus dans le débat d'orientation budgétaire en soulignant la faiblesse de de l'enveloppe financière dédiée à la lutte contre la pauvreté dans notre ville et en déplorant les sommes colossales investies dans l'opération « Cœur de ville » pour un projet que bon nombre de nos concitoyens ne partagent pas. Ce débat s'est déroulé sans vote.

4 – Nous avons voté POUR l'acquisition de la Brasserie Quetign'eat auprès de la SPLAAD pour un montant de 540 000 € TTC. Montant probablement cher payé, mais pour un équipement qui restera propriété de la Ville. L'exploitant actuel est gérant de la Brasserie et verse une redevance annuelle à la Ville.

5 – Nous avons voté POUR :

- la convention (avec l'Éducation nationale) de financement pour un socle numérique dans les écoles élémentaires de Quetigny

- la reconduction de l'adhésion au Centre d'Action Sociale en faveur des agents municipaux

- la prolongation du contrat local de santé de Dijon Métropole pour permettre de définir une stratégie de santé à l'échelle de la Métropole. Ce contrat, initié en 2016, n'a pas pu trouver tout son développement du fait de la pandémie.

- deux conventions avec l'office culturel chevignois, l'une sur une collaboration pédagogique pour poursuivre le travail en commun déjà engagé depuis plusieurs années, l'une au sein d'un ensemble saxophoniste commun, l'autre au sein d'un ensemble à vent.

6 - Le vœu proposé par le groupe ETIQ a suscité un assez long débat sur les problèmes de chauffage dans les immeubles de CDC Habitat à Fontaine Village. Nous sommes intervenus pour souligner l'urgence d'une intervention du Maire auprès des locataires. Au final, nous nous sommes abstenus sur le vœu, non pas sur les problèmes de chauffage, mais parce que ce vœu mélangeait d'autres problèmes sans rapport avec le chauffage et à propos desquels nous n'avions pas le même point de vue qu'ETIQ.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 12

novembre 2021

De la primaire populaire A la grande investiture citoyenne ?

Les lignes bougent ! Accentuons la pression !

Nous sommes déjà près de 300 000 à avoir signé pour la Primaire populaire et « sélectionné » les 10 personnalités jugées les plus aptes et légitimes à incarner la gauche sociale, écologiste et citoyenne à l'élection présidentielle !

Où en sont ces 10 « sélectionné·e·s » ? Anna Agueb-Porterie (militante associative des quartiers populaires), Charlotte Marchandise (citoyenne « radicale bisounourse ») et Pierre Larrouturou (député européen – Nouvelle donne) ont confirmé leur candidature. Clémentine Autain, François Ruffin et Gaël Giraud, n'étant pas candidat·e·s, se sont retiré·e·s, tout en disant leur sympathie pour la démarche. Christiane Taubira réserve sa réponse. Restent les trois « grands » candidats issus de leurs partis politiques respectifs : tandis que Yannick Jadot (Europe Ecologie – Les Verts) et Jean Luc Mélenchon (La France Insoumise) réaffirmaient leur refus de participer à une primaire, Anne Hidalgo (PS), jusqu'alors très rétive, annonçait avoir changé d'avis, et souhaitait finalement participer. Même si personne n'est dupe de sa motivation au regard de sondages médiocres (autour de 3 - 4 %), il n'en reste pas moins que cette annonce montre que la pression citoyenne fonctionne !

Du coup, les médias, pour le moins discrets jusqu'à présent, ont largement relayé l'actualité de la Primaire Populaire : avec les rassemblements joyeux et festifs du week-end dernier à Paris et dans 35 villes, les premiers jalons ont été posés d'un grand mouvement citoyen pour un Front Populaire Écologique !

Même si le chemin vers le rassemblement est encore long, c'est une première victoire pour le projet de société que nous appelons de toute notre force, à l'opposé de ceux des Macron, Péresse, Zemmour et Le Pen.

Et maintenant, quelle est la suite ?

Jadot et Mélenchon ne sont pas à contraindre mais à convaincre. Et seul le rapport de force citoyen le permettra, pour le vote final du 27 au 30 janvier qui désignera la ou le candidat·e, quoi qu'il arrive.

D'ici là, y a du boulot !

- Les inscriptions officielles et sécurisées au vote ouvrent dans quelques jours, même pour celles et ceux qui ont déjà signé l'appel. Tenons-nous prêtes et prêts à exploser les chiffres !
- Mettons à profit la période des fêtes et des vœux pour parler de la Primaire Populaire à nos connaissances, nos amis, nos parents...
- Rendez vous début 2022 sur Dijon Métropole pour préparer des actions locales.

Le samedi 15 janvier, une deuxième journée de mobilisation : une vague citoyenne doit déferler sur tout le pays pour un Front Populaire Écologique !

Et puis rappelons-nous qu'il n'y a pas que l'élection présidentielle dans la vie ! La suite, c'est nous, les citoyens, qui l'écrivons...



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 13

décembre 2021

Chaud et froid à Fontaine Village !

En fin d'année dernière et au début de cette année 2021, des coupures et baisses de chauffage se sont déjà fait ressentir au sein du parc de logement social de Fontaine Village. Beaucoup de locataires ont accompli des démarches individuelles, auprès de CDC habitat ou de l'entreprise de chauffage COFELY pour solutionner les problèmes récurrents. En vain.

12 ou 13 degrés dans certains appartements, guère plus dans les autres. Cette situation qui a duré plusieurs semaines en novembre et décembre a suscité l'indignation et la colère des locataires. Une pétition rassemblant plusieurs dizaines de signatures) a été adressée à CDC habitat et au Maire (voir <http://reinventonsquetigny.free.fr/13/petition.pdf>) pour exiger une solution d'urgence.

Cette pétition et l'intervention des élu-e-s de l'opposition (Réinventons Quetigny et ETIQ) au Conseil municipal filmé (<https://www.youtube.com/watch?v=g5-vqWnmbzk&t=7548s>) du 23 novembre (à partir de 02:05:48), ont fait bouger les choses. Le Maire a dû organiser une réunion le 30 novembre en présence de CDC habitat. Au cours de cette réunion agitée par un vent de révolte, plusieurs exigences ont été formulées par les locataires :

- remettre un chauffage décent (19°, comme l'indique la loi) au plus vite dans les appartements
- installer dans les appartements des appareils d'appoint efficaces en complément
- entreprendre une isolation des bâtiments dès 2022
- envisager le raccordement au réseau de chauffage urbain de la ville
- attribuer une compensation pour les préjudices subis par les locataires.

La mobilisation des locataires et des élu-e-s de l'opposition a déjà produit quelques résultats. Le chauffage a été rétabli, une chaudière neuve devrait arriver incessamment. Le directeur de

CDC Habitat Grand Est, en réponse à un courrier du Maire du 1er décembre au lendemain de l'Assemblée tumultueuse du 30 novembre, s'est engagé à assurer une température de 19°, à remplacer les radiateurs des appartements et à défrayer les locataires de deux mois de charge.

Lors du Conseil Municipal du 14 décembre les élu·e·s de Réinventons Quetigny et d'ETIQ ont proposé un vœu pour appuyer les exigences des locataires et demander une rencontre CDC/Municipalité/locataires. La majorité municipale s'est rangée à cette proposition (voir ici le vœu voté unanimement : <http://reinventonsquetigny.free.fr/13/voeuCM.pdf>). Le Conseil Municipal demande que cette rencontre ait lieu fin janvier afin de faire le bilan des réponses apportées et d'examiner les demandes pour la suite.

Échaudés par la passivité de CDC devant l'urgence à assurer un chauffage décent, les locataires veulent rester vigilants. Ils ont l'intention de s'organiser pour que les problèmes récurrents de ces dernières années soient enfin résolus sur le long terme, qu'il s'agisse de chauffage ou d'autres questions.

Réinventons Quetigny les soutiendra dans leur démarche.

L'action collective, ça réchauffe !

Sur le même thème, voir aussi l'interview de Marie-Jo Parisot, habitante de Fontaine Village (page suivante)



La Lettre

n° 13

décembre 2021

Interview : Marie-Jo Parisot, habitante de Fontaine Village

L'actualité de cette fin d'automne à Quetigny a été marquée par les épreuves qu'ont subies les résidents des logements sociaux de Fontaine village : ces derniers, mal isolés, mal chauffés, sont devenus invivables lors d'une vague de froid précoce qui ne laisse pas d'inquiéter pour les mois à venir. Nous avons rencontré Marie, une locataire qui n'a pas ménagé son énergie pour défendre et organiser ses voisins...

Quelles relations avez-vous avec vos voisins ?

Pas de problème, à part que je ne les vois pas beaucoup. Comme je travaille, je pars tôt le matin, je reviens tard le soir. Mais dans l'ensemble, j'ai un bon contact avec les gens du quartier. C'est convivial, on s'entraide. Il y a beaucoup de nouveaux.

Ce qui nous amène aujourd'hui, c'est la question de la température... Quand s'est-elle posée pour la première fois ?

À partir de février 2021, il y a vraiment eu de gros problèmes. Depuis 38 ans que j'habite ici, je n'avais jamais eu besoin d'allumer mes convecteurs. Maintenant, on nous demande de le faire, je dis non. On est en logement social, je ne vois pas pourquoi on nous rajouterait une somme sur notre facture d'électricité !

Quelle est l'origine de ces problèmes ?

Des chaudières qui ne sont pas entretenues... J'habite au-dessus de la chaudière ; d'habitude, elle fait du bruit quand elle se remet en chauffe... et je ne l'entends plus du tout ! Il y a bien une chaudière de secours, mais ce qu'on constate, c'est que ça ne chauffe pas assez. Récemment, les gens d'Engie, de Cofely sont venus ; je suis allée voir ; les deux chaudières sont côte à côte et aucune des deux ne fonctionnait, alors qu'on était dans cette vague de froid de novembre... Il y en avait une à l'arrêt, qu'ils vont remplacer, et une autre qu'ils essayaient de redémarrer.

Avez-vous, chez vos voisins, des exemples de situations invivables ? Essayez-vous de les aider ?

Bien sûr ! Un Monsieur a un enfant handicapé, assis toute la journée, qui ne peut pas bouger ! Un autre petit garçon a dû être hospitalisé pour bronchiolite. Je vais voir régulièrement ma voisine ; on s'appelle, on échange beaucoup.

Avez-vous essayé de mener une action afin de rassembler les gens de ce groupe d'immeubles pour obtenir des travaux rapidement ? Si oui, avec quels résultats ?

Oui, j'ai lancé une pétition. J'ai été très bien accueillie. J'ai d'ailleurs fait connaissance de certains voisins que je ne connaissais pas encore. Je pense que ces relations vont être durables. Je suis quelqu'un qui aime parler, j'ai un relationnel avec les gens qui "passe bien".

Pourquoi avez-vous entrepris cette démarche de sensibilisation ?

Eh ben, parce que j'en avais ras le bol ! Et qu'il fallait taper du poing sur la table ! Si on ne bouge pas... c'est pas d'appeler CDC habitat qui fait avancer les choses ; d'abord, parce qu'ils ne nous répondent pas : ils nous renvoient à leur site web, on ne peut pas les appeler (sauf le soir, car c'est un numéro d'urgence). Une société qu'on ne peut pas joindre, je trouve ça inadmissible.

Et vous avez essayé de les appeler le soir ?

Oui, et ils me disaient : « Votre appel est pris en compte » ; alors, je prévenais ma voisine pour lui dire d'appeler le soir : il fallait qu'on s'épaule, comme ça.

Mais vous pouviez contacter l'agence de Quetigny...

Ils ne répondent pas, vous pouvez essayer ! C'est un répondeur, qui répète toujours la même chose : « inscrivez-vous sur le site [www. etc.](http://www.etc.com) ». Vous pouvez laisser votre téléphone les appeler pendant une heure, il n'y aura pas de réponse.

Et si vous vous déplaçiez ? Cette agence est bien place centrale !

Oui, place centrale. Mais ça ne marche pas ! j'y suis allée, pour leur présenter ma facture de pétrole ; j'ai sonné, ils m'ont fait signe : Non, non ! Boîte aux lettres ! ». Je leur ai répondu sur le même ton : « OK ! Boîte aux lettres ! » en me moquant un petit peu d'eux...

Il y a pourtant des horaires de permanence indiqués à l'entrée (le matin, je crois)...

Mais ils ne veulent pas ouvrir ; je connais plusieurs personnes qui y sont allés à différentes heures, sans qu'ils leur ouvrent.

Vous ne les avez jamais vus, eux ou une entreprise mandatée par eux, dans ces immeubles où nous sommes, pour faire des travaux ?

Non. Quand on a un problème, il faut qu'on arrive à voir une dame, qui s'occupe de l'ensemble des bâtiments, pour le lui expliquer. Par exemple, ma barrière en bois s'était détachée, par grand vent, et risquait de tomber sur des enfants. Elle m'a dit : « Je vous envoie quelqu'un » ; et le menuisier est venu tout de suite.

Et pour la chaudière, c'est Cofely qui s'en occupe ? Ils se sont manifestés, récemment ?

Oui, avant c'était Dalkia. C'est la loi du marché ! ça doit faire 4-5 ans que ce sont eux, et avant, on n'avait jamais eu de problème. Cofely a fini par venir, après plusieurs appels, le soir... après la pétition, qui les a fait bouger ! Et puis, j'ai appelé plusieurs fois le Maire. Il n'habite pas loin. Il nous avait dit : « Ne vous inquiétez pas, je m'occupe de vous ». Il m'avait donné son portable, et je l'ai joint il y a 3 semaines - 1 mois, pour lui dire : « ça recommence ! ». Mais il a mis du temps ; c'est vraiment la pétition qui les a tous fait bouger.

Et si on se souvient bien, vous avez aussi envoyé un courriel au Maire ?

Oui, avec Lucia [Sacilotti, conseillère municipale de Réinventons Quetigny, NDLR].

Et y a-t-il d'autres problèmes, incidents ou accidents dont vous avez été informée dans ces immeubles ?

Déjà, le système d'isolation des fenêtres ! je pense qu'ils ont choisi un bas de gamme, et on sent l'air extérieur qui rentre... Ça aggrave les problèmes de chauffage. Chez plusieurs voisins, il y a beaucoup d'humidité ; moi, j'essaie de faire très attention à ça, et je mets toujours la VMC. Quand je ne l'entends plus tourner, je la fais réparer. Car à la longue, ça pose un problème de salubrité.

Avez-vous été étonnée que la presse locale s'intéresse à vos problèmes ?

Ah non, pas étonnée ! j'étais contente, bien sûr ! C'est parce que beaucoup de gens, tout autour, ont bougé... Des élus de l'opposition, par exemple. Et ça, c'est une très bonne chose ! Si ces personnes n'avaient pas été là pour nous aider, on n'en serait pas là.

Quelle est votre principale revendication ?

Il faut absolument un chauffage à 19°, c'est évident !

Vous parlez de 19°... Pourtant, lors de la dernière réunion à Mendès France, certaines personnes ont évoqué un seuil à 17, voire 16 degrés ! Qu'est-ce que c'est que cette histoire ?

On a deux chauffages, l'un par le sol, l'autre par convecteurs. Récemment, ils ont baissé le chauffage au sol (pour des raisons d'économie, je pense) en nous disant qu'il fallait compléter par les convecteurs. Et on ne peut pas demeurer dans une pièce à vivre à 16 ou 17 ° !

Mais c'est illégal !

Oui, mais on m'a rabâché : « on vous doit 16° au sol ». C'était du bourrage de crâne !

Et il y a bien eu une affichette dans le couloir à ce sujet ?

Oui, signée par CDC Habitat ! Et j'ai vérifié sur Internet : le minimum, dans un logement, c'est 19° au centre de chaque pièce. Donc, seule solution pour atteindre 19° : le "grille-pain" [le convecteur, NDLR]. Tout le monde sait que l'électricité coûte de plus en plus cher, et il n'y a pas pire que ce système pour l'environnement, surtout quand on a une hauteur de 5 mètres comme dans cet appartement.

Que pensez-vous de l'attitude de la municipalité depuis quelques semaines ?

Mon Dieu, si vous saviez... Je n'ose même pas vous dire mon avis !

Quelles sont vos doléances aujourd'hui ?

C'est qu'on rentre le soir dans nos appartements, après une dure journée, en étant bien, en vivant au chaud, bien isolés, avec nos enfants, notre famille ; on ne demande pas grand-chose ! Quand on pense que des résidents gardent des enfants, et sont obligés de demander aux parents d'apporter des pulls, de grosses chaussettes, c'est normal ? Un Monsieur qui travaille toute la journée sur des chantiers, en extérieur, il serait bien content d'avoir chaud chez lui... On voudrait seulement un logement décent, c'est pas compliqué ! On est nombreux, ici, on paie un loyer ; l'argent qu'on verse, je voudrais bien savoir où il part ; on nous doit quand même un certain bien-être.

Mais pensez-vous que, globalement, cet ensemble d'immeubles a été bien conçu ? en été par exemple, le trouvez-vous agréable ?

Ah oui, j'adore ! Regardez ma terrasse... On est bien, au soleil ! Ces appartements sont de petits bijoux, qui pourraient être super s'ils étaient bien entretenus. En bas, ils ont des rez-de-jardin ; les enfants peuvent en profiter, y jouer...

Qu'est-ce qu'il faudrait faire, en dehors de cette question de chauffage, pour que ce soit vraiment très bien, que vous n'ayez plus de problème ?

L'entretien ! C'est comme le ménage... Quand des gens viennent chez vous, qu'il y a haut comme

ça de feuilles, qu'est-ce qu'on fait ? J'ai dû demander plusieurs fois qu'on les enlève dans l'escalier, pour éviter un accident... et c'est seulement le lendemain du jour où un responsable est venu apporter un capteur chez moi que les feuilles ont été enlevées. On a une seule personne pour faire l'entretien. C'était mieux nettoyé avant, quand le travail était fait par des personnes handicapées.

Et cette question d'isolation ?

Ça fait partie des priorités. Voyez, mon plafond oblique est à 5 m. à son point le plus haut, sous le toit. Je ne sais pas trop ce qu'il y a sous les tuiles... un peu de laine de verre, apparemment, mais rien n'a été fait depuis 1983.

Quelles seront les étapes suivantes de votre action ?

Continuer, aller jusqu'au bout pour nous faire entendre... avec vous, bien sûr ! Je compte sur vous. Moi, je fais tout ce qu'il faut de mon côté : voir mes voisins, leur faire signer s'il le faut, les recevoir, etc., pour obtenir un résultat. L'important, c'est la cohésion. Je n'ai rien fait toute seule.

À propos, ça ne s'est-il pas brusquement réchauffé, ces derniers jours ?

Ah oui ! Mystère... Je crois bien que la grande page dans le *Bien Public* a ramené le chauffage !

Alors, pourvu que ça dure...

Bien sûr !

Allez-vous demander à CDC Habitat une compensation ?

Bien sûr, il faut qu'ils nous défalquent sur notre loyer. C'est primordial !

Donc, vous allez continuer ?

Oui. Moi, je ne lâche rien.

Eh bien, on vous souhaite bonne chance !

Merci.

Vous pouvez lire ici le tract appelant à l'organisation des locataires :

<http://reinventonsquetigny.free.fr/13/appellocat.pdf>

Sur le même thème, voir aussi l'article Chaud et froid à Fontaine Village ! (ci-dessus)



La Lettre

n° 13

décembre 2021

Quetigny : un diagnostic social inquiétant

Au mois de septembre dernier est paru un diagnostic social sur Quetigny effectué essentiellement à partir des données de L'INSEE et de la CAF (Caisse d'allocations familiales), dans le cadre de la Convention territoriale générale (CTG). Cette convention qui doit être prochainement signée entre la Ville et la CAF va définir pour les années à venir le projet social de la commune pour l'enfance, la famille, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits, le logement...

La première étape de cette démarche globale a abouti à un diagnostic partagé ([lire le document](#)) dont Réinventons Quetigny a rappelé quelques grandes lignes lors du conseil municipal du 23 novembre ([lire ici](#)) au moment du débat d'orientation budgétaire :

- une aggravation du chômage et de la pauvreté : le taux de chômage est passé de 9,7 % en 2007 à 15,2 % en 2017 et atteint même 22,7 % dans le quartier des Huches. Le chômage des jeunes se situe autour de 30 % et la part des jeunes (15-24 ans) ni en emploi ni en études est passée de 12,7 % à 20,5 % au cours de la même période
- la précarisation des allocataires CAF s'accroît dans la commune : le nombre de personnes couvertes par un Revenu minimum garanti a augmenté de plus de 27 % entre 2017 et 2019 : plus de 400 personnes nouvelles concernées. Cette précarité touche plus sévèrement certains publics : 31 % des locataires HLM pauvres, 17 % dans les foyers dont les référents ont de 30 ans à 39 ans et 16 % de familles monoparentales pauvres

- sur les 1908 allocataires CAF de notre ville, 29,5 % sont sous le seuil de bas revenu (voir ici) et parmi eux 50 % des mono-parents, 37 % des allocataires des Huches. Plus d'1/4 des enfants de la commune (plus de 400) vit dans un foyer allocataire à bas revenu
- certaines demandes sociales se renforcent : + 120 % pour l'aide alimentaire entre 2017 et 2019, évolution corroborée par les chiffres publiés par le Secours Catholique au niveau national : le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire a plus que doublé entre 2009 (2,6 millions) et 2021 (5 à 7 millions).

Même si les chiffres du diagnostic utilisé pour la CTG commencent à dater, ils indiquent des tendances lourdes pour notre ville. La situation s'est encore aggravée avec la crise sanitaire, et la reprise observée en 2021, fragile et incertaine, ne peut avoir sensiblement modifié ce diagnostic, surtout avec la réforme de l'indemnité de chômage qui va entraîner une perte de revenu allant jusqu'à 30 % pour plus d'un million de demandeurs d'emploi.

Pour compléter cet état des lieux, une enquête de la CAF auprès des allocataires quetignois en juin 2021 a fait apparaître :

- plusieurs demandes : - amélioration du confort et adaptation des logements sociaux
 - une vie locale plus développée dans la commune et les quartiers
- plusieurs difficultés : - accès aux droits rendu encore plus difficile par la dématérialisation des services
 - difficultés d'insertion professionnelle et d'accès à l'emploi
 - offre de transport en commun insuffisamment adaptée.
 - offre périscolaire et de loisirs insuffisante pour les enfants ou inaccessible du fait du coût financier.

Le défi de la lutte contre la précarité et la pauvreté dans notre ville ne peut pas être relevé par quelques aides ponctuelles ou secours d'urgence. Il dépend au premier chef des mesures globales prises au niveau national, mais nous pouvons y contribuer sur notre ville par des mesures structurelles telles qu'un **revenu complémentaire municipal** dont Réinventons Quetigny et la Majorité municipale ont proposé dans leurs programmes qu'il soit étudié au cours de ce mandat. Le diagnostic de la CAF montre qu'il est urgent de passer à l'acte.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 13

décembre 2021

Amazon à Longvic : non à la catastrophe annoncée !

Avec la complicité de certain·e·s élu·e·s de Dijon Métropole, l'araignée de Jeff Bezos vient tisser sa toile jusque dans notre agglomération. Début novembre, un article du *Bien Public* annonce l'installation d'un entrepôt Amazon à Longvic, pour « servir » les clients dits « du dernier km », c'est-à-dire, dans notre région, jusqu'à Besançon.

Malgré la campagne de pub savamment orchestrée avec l'aide du *Bien Public*, on sait déjà que c'est une mauvaise nouvelle pour l'emploi, le climat et les finances publiques ! D'ailleurs Amazon le sait : elle a dû recourir aux services d'une société « écran », la SOREMI, pour acquérir le terrain et le bâtiment qui s'y trouvait. La contestation du modèle Amazon est telle que le permis de construire est mis ainsi au nom d'une autre société, (qui louera ensuite le bâtiment ?) pour éviter tout problème avec la population locale. En effet, on commence à entrevoir ce qu'est le modèle Amazon, et la façon dont il s'en prend :

- à l'emploi :

Amazon et les élu·e·s complices annoncent fièrement le recrutement de 50 CDI et 250 « collaborateurs ».

Pour les salariés d'Amazon, cela veut dire des conditions de travail très dures, beaucoup d'emplois intérimaires, de nombreux accidents du travail, du turn-over et des licenciements de salariés déclarés inaptes.

Pour les collaborateurs, le statut d'auto-entrepreneurs leur fait porter toutes les charges et tous les risques, alors qu'ils travaillent exclusivement pour Amazon, et aux conditions Amazon. Ces pratiques contribuent à abaisser sans cesse les normes du travail. Et elles ont des conséquences

sur l'emploi dans d'autres secteurs, comme La Poste qui pratique la livraison et fait aussi appel maintenant à des sous-traitants...

Ce statut vient d'être dénoncé pour les travailleurs des plateformes Uber et Deliveroo, et ils ont été reconnus par le tribunal comme salariés.

Amazon a déjà contribué largement à la destruction des emplois dans le secteur du commerce : 1 emploi Amazon = 3 suppressions d'emplois !

Et à terme, le but d'Amazon est de se passer de salarié·e·s en les remplaçant par des robots.

- à l'environnement :

Amazon incite sans cesse à la surconsommation, dans les pages de votre navigateur, ou avec ses offres Prime Video pour une livraison plus rapide, et avec ses prix cassés obtenus sur le dos des fournisseurs et des finances publiques.

Amazon détruit aussi tous les retours de marchandises. Gaspillage garanti !

Amazon Longvic va faire circuler une noria de camions, tous à moitié vides, à longueur de journée... C'est sans compter le flot innombrable d'avions (+ 29 % de fret aérien en 2019 !), de camions, qui font circuler les marchandises du fabricant au client, sur toute la planète. Amazon dit favoriser les entreprises locales, mais c'est une part infime de son activité (greenwashing ? intox ?).

- aux finances publiques :

Amazon se soustrait à ses obligations fiscales, en ne payant pas de TVA (1 milliard d'euros impayés en 2019), et en pratiquant l'évasion fiscale à grande échelle (44 milliards d'euros de ventes en Europe en 2019, 0 impôt payé). Cependant, elle accepte volontiers les cadeaux d'argent public (1,1 million d'euros donnés par la région Bourgogne et le département de Saône-et-Loire lors de son installation à Chalon-sur-Saône). Quand elle ne demande pas aux élu·e·s de lui construire bretelles d'accès et autres routes pour desservir ses entrepôts.

À Nantes comme au Pont du Gard, le géant a dû plier bagage devant la mobilisation de ceux qui refusent son monde. Dans notre métropole, des associations, des syndicats se mobilisent pour dénoncer ses pratiques qui vont à l'encontre de l'intérêt commun, environnemental, social et de justice fiscale. À suivre...

Pour la petite histoire, Amazon s'installe à la place de FrancEole, entreprise de 61 salariés licenciés il y a 3 ans, et qui fabriquait des mâts d'éoliennes. Personne n'est venu au secours de ces salariés dont l'activité a été délocalisée pour plus de profits en Espagne... C'est la loi dure mais c'est la loi... du capitalisme !

À l'heure où nous bouclons cette *Lettre*, nous apprenons que le Sénat vient de voter une loi en deuxième lecture interdisant la gratuité de la livraison des livres. Réclamée par les libraires, cette mesure vise à rétablir l'équilibre entre Amazon (qui s'affranchit de la TVA et des impôts pour pratiquer cette politique agressive) et les libraires qui, eux, paient le juste prix. Amazon s'est drapé dans l'étoffe du promoteur de la lecture partout, et a fait un lobbying éhonté auprès de la

Ministre de la culture, mais a finalement essuyé une nouvelle fois un revers dans ses tentatives de mettre les États à sa botte.

Pour aller plus loin :

<https://www.lesechos.fr/pme-regions/bourgogne-franche-comte/amazon-ouvrira-une-agence-de-livraison-a-dijon-longvic-mi-2022-1361438>

https://france.attac.org/se-mobiliser/stoppons-amazon-avant-qu-il-ne-soit-trop-tard/article/fiscalite-climat-emploi-pourquoi-s-en-prendre-a-amazon?pk_campaign=Infolettre-3061&pk_kwd=france-attac-org-se-mobiliser

Le futur selon Amazon (à partir de la minute 55) :

<https://www.arte.tv/fr/videos/095178-000-A/hypermarches-la-chute-de-l-empire/>

et aussi :

<https://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/article/abandon-du-projet-amazon-dans-le-gard-nouveau-revers-pour-le-geant-de-seattle>



La Lettre

n° 13

décembre 2021

Brasserie Quetign'eat : histoire d'une vente

Suite au vote du Conseil Municipal du 23 novembre 2021, la Ville de Quetigny va acheter la Brasserie Quetign'eat de la place centrale, pour la modique somme de 540 000 € TTC. Sans doute un peu cher payé pour cette construction de 200 m². Mais bon...

Il y a quelques années, pour attirer de nouveaux commerçants, la Municipalité (entendons la majorité municipale) décide d'édifier une brasserie. Elle fait appel au promoteur du projet Cœur de ville, la SPLAAD*, pour la construire. La ville lui cède le terrain pour 1 € symbolique. La SPLAAD touche un pourcentage de 5 % sur les coûts et le suivi des travaux, mais pas seulement : elle perçoit aussi 6 % du montant de la vente, soit 35 000 euros.

Bingo pour la SPAAD sur toute la ligne :

- un terrain cédé à 1 € par la ville, terrain qu'elle rachète ensuite à la SPLAAD pour un prix réel mais qu'on ne connaît pas puisqu'inclus dans le prix global de 540 000 €
- 5 % du coût et suivi des travaux
- 6 % du prix de vente

Tout cela dans une parfaite légalité, celle que les citoyens ont du mal à entrevoir !

Question légitime : fallait-il passer par la SPLAAD pour construire cette brasserie ? Pour la médiathèque, qui va coûter 5,5 millions d'euros, la ville a fait appel au promoteur privé ICADE pour la construction de la coque (structure et réseaux) et à de multiples entreprises pour l'aménagement intérieur. Si la maîtrise d'œuvre avait été confiée à la SPLAAD, cela aurait coûté à la ville 330 000 € de plus (6 %) pour la réalisation, et 275 000 € de plus (5 %) pour le suivi des

travaux. Ouf ! il est heureux que la construction de la médiathèque n'ait pas été confiée à la SPLAAD...

Pour l'ensemble de la réalisation de l'opération « Cœur de ville », la SPLAAD touchera 1,33 million d'€. On est en droit de s'interroger sur la pertinence du choix de cet aménageur, fût-il public, pour piloter une opération qui n'a pas vraiment reçu l'assentiment des Quetignois et pour laquelle ils n'ont eu de la part de la majorité municipale ni information ni explication sur le coût prévisionnel ou en cours. La SPLAAD, organisme tentaculaire d'aménagement sur l'agglomération dijonnaise, a sans doute quelque utilité, mais elle échappe au contrôle citoyen et même à la plupart des élus des communes. Ceux-ci en effet n'ont pas les éléments suffisants pour détecter bon nombre de mécanismes opaques qui font que les communes ne sont pas toujours gagnantes dans les opérations d'aménagement qu'elles conduisent.

* Société Publique Locale "Aménagement de l'Agglomération dijonnaise", présidée par Pierre Pribetich, adjoint au maire de Dijon



Jardins de l'Engrenage, suite...

Mathilde, que nous avons interviewée à propos de l'expulsion brutale des jardiniers de l'Engrenage sur ordre de Rebsamen dans notre numéro de septembre, nous fait part des "dernières nouvelles du front" :

En réunion de Conseil municipal le 27 septembre dernier, le Maire avait annoncé la création d'un grand parc urbain à Dijon, sans en donner le lieu. L'association des Amis des Jardins de l'Engrenage l'a pris au mot : par une lettre rendue publique, nous avons porté la candidature de la partie Sud du site de projet Langres / Garden State. Toujours pas de nouvelle à ce jour (comme pour notre lettre du 5 juin...).

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi-HD) faisant l'objet d'une procédure de modification, nous avons profité de la période de l'enquête publique, qui s'est déroulée du 2 novembre au 3 décembre, pour porter officiellement notre demande via la mobilisation des riverains.

Boîtage, tractage, rencontre des passants devant le trou géant de feu les Jardins de l'Engrenage : les retours des voisins ont été réconfortants, en dépit du début des travaux du projet Garden State. Les contributions demandant la réduction de moitié du nombre de logements pour le site de projet et le classement du terrain sud en Espace Boisé Classé ont afflué dans le registre d'enquête publique. Nous attendons la suite de la procédure pour voir comment les observations des citoyens seront prises en compte.

Vous pouvez prendre connaissance ici du contenu de la lettre en question (accompagnée de liens fort intéressants) sur cette URL : <http://reinventonsquetigny.free.fr/13/courrebsengr.pdf>.



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 13

décembre 2021

Blanquer, ou l'échec du libéralisme dans le service public

Le 17 mai 2017, les Français découvrent une "nouvelle" personnalité politique : Jean-Michel Blanquer est nommé ministre de l'Éducation Nationale dans le gouvernement d'Édouard Philippe. En réalité, ancien recteur, il avait été, en tant que directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO), le "ministre bis" de Luc Chatel au temps de Sarkozy (et donc le liquidateur du fonds social lycéen, le pourfendeur de la carte scolaire et le chantre de l'évaluation de l'efficacité éducative), avant un "pantouflage" comme directeur général de la grande école privée ESSEC sous Hollande.

En février 2018, sa cote de popularité (62 %) est la plus élevée pour un ministre de l'Éducation depuis 15 ans ; peu à peu, la presse commence à en faire un « premier-ministrable »... Depuis, le nombre de bonnes opinions selon le "baromètre Ipsos" suit une courbe assez erratique mais globalement descendante (36 % en avril dernier, 42 % aujourd'hui).

Évidemment, les sondages ne sont pas pour nous l'alpha et l'oméga d'une analyse politique... Il nous paraît plus intéressant d'examiner les lignes de force de la politique et surtout le bilan du ministre de l'Éducation "recordman de longévité" sous la Vème République.

La politique qu'il préconisait dans son livre *L'École de demain* (2016) avait le mérite de la clarté : ses thèmes de prédilection, "recherche de la performance", "renforcement des pouvoirs des directeurs, principaux et proviseurs", "contractualisation à tous les étages", "concurrence entre établissements" ont apparemment plu au jeune président néo-libéral de 2017 qui décidait de le sortir de l'ombre. Il n'a pas été déçu de son action !

Le moins qu'on puisse dire est que ses bonnes résolutions (« je veux être le ministre des profs », « je serai le ministre du pouvoir d'achat », « je mettrai en place un bac plus efficace et plus juste »...) ont été vite oubliées.

Son ministère a été marqué par l'austérité financière : depuis 2017, les budgets des lycées, par exemple, ont acté la suppression de 7 490 postes d'enseignants alors que les effectifs augmentaient de 63 662 élèves. Pour simplement garder le taux d'encadrement de 2017, il aurait fallu créer 7 564 emplois. Le déficit, au regard du taux d'encadrement de 2017, est donc de 15 054 emplois.

À la rentrée 2021, aucune création de poste de CPE, de psy-EN, d'assistants sociaux, d'infirmières et d'agents administratifs.

Aujourd'hui, dans le cadre de la crise COVID, des rectorats battent le rappel des retraités pour reprendre le collier et pallier le manque d'enseignants remplaçants tant le métier a été dévalorisé !

Le souci affiché par le ministre de permettre une plus grande mixité sociale à l'École est purement illusoire : il ne peut avancer comme argument qu'un contrat passé avec 100 lycées favorisés pour qu'ils augmentent leur part de boursiers "sous réserve que la demande soit suffisante". Dans les faits, seule une toute petite minorité d'élèves de collèges défavorisés sautent le pas ! Il se vante de la politique qu'il mène pour les réseaux d'éducation prioritaire (REP), affirmant que "tous les élèves de CP savent lire", ce qui est formellement démenti par les évaluations nationales ; au contraire, les écarts entre les écoles REP+ et celles hors éducation prioritaire augmentent. Et la réforme qu'il a introduite prévoit de supprimer les REP !

Sur le plan pédagogique, la politique de Blanquer a déstabilisé l'Éducation nationale, en dénaturant les enseignements disciplinaires, en remettant en cause toute cohérence dans les parcours de formation... Les fameuses "épreuves communes" du bac en cours d'année scolaire, censées rendre l'examen moins traumatisant et moins injuste, n'aboutissent qu'à des bacs à la valeur contestée dépendant des politiques d'établissement. Non seulement elles n'ont pas résisté à la crise sanitaire, mais elles sont sévèrement critiquées par l'Inspection Générale elle-même !

Elle a aussi aggravé les conséquences de la "réforme des collèges" (lancée par ses prédécesseurs) en créant des options non financées (comme le "français culture antique") qui mettent en concurrence les disciplines ; c'est ce que le ministre appelle "la confiance et l'autonomie" ; une autonomie de façade pour gérer la pénurie de moyens quand les effectifs augmentent, une pénurie qui empêche de réussir l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers, qui menace l'existence même de l'éducation prioritaire, et qui justifie d'imposer des heures supplémentaires et d'alourdir encore la charge de travail des professeur·e·s, invité·e·s à "s'autoévaluer", c'est à dire s'engager par contrat à rendre des comptes sur leurs pratiques pédagogiques comme s'ils n'étaient pas des professionnel·le·s qualifié·e·s ; s'engager à atteindre des objectifs pour être performant·e·s... et donc admettre que la réussite des élèves n'est pas une question de moyens et de choix politiques, mais dépend de la seule responsabilité des équipes.

Ajoutons à ce bilan la gestion erratique de la crise sanitaire :

Il affirme le 5 mars 2020 que même en cas de circulation épidémique active, les écoles ne fermeront pas, ce qui est infirmé par l'allocution présidentielle dès le 12 mars.

Lors du deuxième confinement de novembre 2020, sa décision de maintenir les établissements scolaires ouverts divise l'opinion et suscite des manifestations dénonçant l'inexistence de gestes barrières, notamment à la cantine, malgré le "protocole sanitaire renforcé" ; il doit concéder un régime hybride en demi-groupes dès le 5 novembre.

En janvier 2021 encore, il reste dans une logique de non-fermeture. Les écoles, collèges et lycées proposent finalement des cours à la maison au mois d'avril 2021. En juin, il affiche sa fierté d'avoir maintenu les écoles ouvertes en France plus longtemps qu'ailleurs...

À la dernière rentrée, il propose un protocole sanitaire... mais ne précise pas les seuils pour passer d'un niveau à l'autre, oublie qu'il aurait fallu lancer un plan d'équipement pour la ventilation des salles, et refuse de reconnaître que des effectifs moins chargés en classe ou au réfectoire et un retour à un vrai groupe-classe en lycée seraient les meilleurs moyens de se prémunir de nouvelles contaminations. Dans la flambée actuelle de contaminations chez les enfants, il s'obstine à défendre, à n'importe quel prix, le dogme de la non-fermeture des classes ; il a décidé un allègement du protocole sanitaire fin novembre, au cœur de la "cinquième vague" (avant de redonner un tout petit tour de vis début décembre).

Les actrices et acteurs de l'École n'en peuvent plus des discours fallacieux, des décisions autoritaires et des mesures incohérentes. Iels ont la sensation de ne plus avoir de temps pour exercer leur métier dans de bonnes conditions. L'épisode catastrophique de l'organisation des examens de juin 2021 a été révélatrice de cette situation calamiteuse.

Après 4 ans de Jean-Michel Blanquer, les enseignants français continuent d'être parmi les moins bien payés de l'OCDE. Certes, une "prime d'attractivité" mensuelle de 57 ou 29 euros a été accordée à celles et ceux ayant moins de quinze ans d'ancienneté, mais pas aux autres... On sait que les concours de recrutement, extrêmement sélectifs il y a quelques décennies, sont aujourd'hui loin de "faire le plein". Blanquer promet une nouvelle prime en 2022, mais seule une augmentation significative du point d'indice pourrait résoudre ce grave problème.

Aujourd'hui, Jean-Michel Blanquer est contesté de toute part.

Une bonne partie des parents ont d'abord semblé séduits par son "franc-parler", et la PEEP a apprécié ses premières réformes, comme la semaine de quatre jours ou l'allègement du bac... avant de déchanter peu à peu, constatant par exemple des promesses non tenues sur les effectifs des classes. L'opposition de la FCPE, évidente dès sa nomination et confirmée par le manque de moyens constaté, n'a cessé de croître, culminant avec la crise sanitaire. Les enseignants, eux, ont très vite compris qu'ils étaient face à un adversaire. Aujourd'hui, leurs syndicats (FSU, SE-Unsa, FO, Snalc...) sont quasi-unanimes à combattre sa politique, et le Sgen-CFDT montre une déception certaine. Les "associations de spécialistes" des différentes disciplines sont vent debout contre le ministre. Dans les salles des profs, celui-ci est couramment comparé à Claude Allègre ; c'est dire combien il est populaire !

On peut s'amuser de son échec à conjuguer le verbe *courir* au passé simple (« *je couru* » et *il/elle courra* ») devant une classe, dans une émission de télévision fin 2018. Mais l'état dans lequel il laisse une Éducation nationale affaiblie, démunie et démotivée ne fait rire personne !

"L'École de la confiance" selon Jean-Michel Blanquer (rentrée 2017) :

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2017-2018-pour-l-ecole-de-la-confiance-9101>

Le soutien initial de la PEEP au bac Blanquer :

<http://peep.asso.fr/peep/assets/File/Dossiers%20th%C3%A9matiques/Lyc%C3%A9e/modede-emploiE3C1501201449.pdf>

Les modalités de la prime d'attractivité des enseignants :

https://www.lemonde.fr/education/article/2021/08/27/la-prime-d-attractivite-sera-versee-a-la-moitie-des-enseignants_6092494_1473685.html

Les "casserolades" de la FCPE :

<https://www.fcpe.asso.fr/actualite/tous-les-mercredis-faites-du-bruit>

Les critiques du SE-Unsa :

<https://www.ozp.fr/spip.php?article27381>

L'autosatisfaction de Blanquer vue par le SNES-FSU (mai 2021) :

https://www.francetvinfo.fr/economie/syndicats/greve-dans-l-education-nationale-l-autosatisfaction-du-gouvernement-met-en-colere-le-snes-fsu_4781249.html

Le "bilan bidon" de Jean-Michel Blanquer selon *le Café Pédagogique* :

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2021/08/27082021Article637656433723930381.aspx>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 13

décembre 2021

Brésil : le cauchemar Bolsonaro

Le Brésil est le pays d'Amérique latine le plus grand (8,5 millions de km²) et le plus peuplé (213 millions d'habitants). Depuis des décennies, historiens, géographes, économistes s'accordent à voir en lui une potentielle grande puissance, à condition qu'il résolve de graves problèmes de développement.

Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'en prend pas le chemin !

Son passé colonial et son histoire mouvementée au XX^{ème} siècle (en particulier la dictature militaire qu'il a subie entre 1964 et 1985) ont gravement entravé son expansion. Le XXI^{ème} siècle a pu donner quelques espoirs, surtout quand le président Lula da Silva, du Parti des Travailleurs, a développé entre 2003 et 2010 une politique de démocratie participative et d'inclusion sociale, puis obtenu (après s'être soumis plusieurs années à une implacable rigueur budgétaire imposée par le FMI) une croissance économique substantielle. Depuis, la présidence de son "héritière" Dilma Rousseff a été marquée par une aggravation de la situation économique et par des scandales de corruption. Elle a été destituée en 2016. Lula a été entraîné dans sa chute, et déclaré inéligible, de façon très contestable, pour l'élection de 2018 ; ses condamnations n'ont été annulées par la Cour suprême qu'en avril dernier.

Jair Bolsonaro a remporté l'élection présidentielle de 2018 après une campagne mouvementée. Se présentant comme un candidat anti-système (bien que proche des propriétaires terriens et des industriels) et promettant de mettre fin à l'insécurité et la corruption, il est poignardé en plein meeting et échappe de peu à la mort. Il l'emporte largement, sans avoir, "pour raisons médicales", participé à aucun débat ! Victoire facilitée par sa maîtrise des réseaux sociaux, par la pénurie de personnalités démocrates d'envergure et, bien sûr, par la corruption de ses prédécesseurs. C'est un ancien capitaine de l'armée de terre, et son vice-président est général de réserve ; son

gouvernement compte 8 militaires sur 22 ministres, ce qui rappelle de mauvais souvenirs... Son programme « libéral-conservateur » amalgame capitalisme, nationalisme, autoritarisme et fondamentalisme religieux. Son équipe, globalement inculte et toujours agressive, comporte nombre d'évangélistes et de climatosceptiques.

Ce personnage ne manque pas une occasion de montrer son incompetence et son mépris envers le peuple. Toute personne en désaccord avec lui est qualifiée de "communiste".

Ahurissant macho, il est capable d'accuser une journaliste d'« obtenir des scoops par des faveurs sexuelles », ou de dire à une députée qu'elle « ne mérite pas qu'il la viole »...

Il avait déjà affiché son estime des journalistes avec des bras d'honneur ; le mois dernier, hilare, il a recruté un imitateur pour leur répondre à sa place en leur offrant des bananes !

L'Éducation est, elle aussi, soumise à des pressions : récemment, les autorités ont exigé le retrait de "questions absurdes" dans les épreuves du baccalauréat brésilien, comme la dictature des années 1964-1985 ou les droits des LGBT.

L'obscurantisme triomphe : après avoir gelé la moitié du budget dédié aux sciences, Bolsonaro a nommé un créationniste à la tête de l'agence de l'enseignement supérieur.

La corruption, un des arguments forts de Bolsonaro dans la campagne, s'est aggravée depuis son élection, y compris parmi ses ministres.

La situation sociale est désastreuse : les 5 % les plus riches détiennent autant de richesses que les 95 % restants. Six milliardaires sont à eux seuls plus riches que les cent millions de Brésiliens les plus pauvres.

34 millions de Brésiliens n'ont pas accès à l'eau potable et 49 % de la population ne dispose pas de collecte des eaux usées. La misère s'aggrave, dans une totale indifférence du pouvoir. Le président a provoqué l'indignation en opposant son veto à un programme (approuvé par le Congrès) de distribution gratuite de protections hygiéniques (un quart des adolescentes doivent se priver d'école pendant leurs règles).

Trois millions de personnes au Brésil n'ont aucun document d'identité. Un véritable cauchemar administratif pour ces personnes qui ne peuvent "ni s'inscrire dans une école, ni accéder aux prestations sociales du gouvernement, ni consulter un médecin du système de santé publique" selon la journaliste Fernanda da Escóssia qui les appelle les "invisibles". Elle rapporte que l'exclusion au Brésil est due tant à des causes structurelles liées à une administration défaillante qu'à l'abandon paternel, au racisme et au machisme. Certains pères n'inscrivent pas leurs filles "trop noires" ou pas leurs filles tout court... parce que les femmes "n'ont pas besoin de ça". Cette grave question est ancienne, mais le président actuel ne fait rien pour la régler.

La violence reste endémique au Brésil, avec 295 homicides pour 1 million d'habitants (contre 54 aux U.S.A., 14 en France et 3 au Japon).

Les brutalités policières contre les noirs, les agressions contre les femmes, contre la communauté LGBT, contre les peuples indiens, contre les écologistes et les militants des Droits de l'Homme... sont monnaie courante, de même que les enlèvements contre rançon. La vente des armes à feu (déjà très répandues dans le pays) a été stimulée ces derniers mois par l'insécurité.

Sur la question cruciale de l'environnement, Bolsonaro nie l'existence d'incendies volontaires en Amazonie, qu'il qualifie d'"invention des médias".

Pourtant, selon une estimation officielle du 18 novembre dernier, la déforestation de la partie brésilienne de l'Amazonie a encore augmenté de 22 % entre août 2020 et juillet 2021, ce qui représente 10 000 km² par an (données dissimulées par le gouvernement jusqu'à la fin de la COP26). Rappelons que Bolsonaro est arrivé au pouvoir avec le soutien du puissant lobby de l'"agronégoce", et ajoutons que son ministre de l'environnement a dû démissionner en avril dernier, impliqué dans un « important réseau criminel transnational de facilitation de contrebande de bois ». Le célèbre chef Raoni a déposé plainte contre le président brésilien devant la Cour pénale internationale ; il l'accuse de meurtres, d'extermination et de mise en esclavage des autochtones de l'Amazonie.

Le Brésil est, par la faute de ses dirigeants, l'un des pays du monde les plus touchés par la pandémie de Covid-19, le deuxième en nombre de décès (615 000) après les U.S.A., où Trump, inspirateur de Bolsonaro, a mené lui aussi une politique de santé désastreuse (777 000).

Le président Temer, successeur de Dilma Rousseff de 2016 à 2018, avait déjà gelé les dépenses de santé publique pour 20 ans. Bolsonaro a encore réduit le budget de la santé de 250 millions de dollars, et chassé 8 000 médecins cubains du pays pour des raisons idéologiques, laissant les zones rurales et les bidonvilles du pays sans médecins.

Depuis le début de l'épidémie, il a mené une politique absurde, qualifiant le virus de "petite grippe", préconisant l'hydroxychloroquine, interdisant toute restriction de circulation et toute distanciation sociale au nom du libéralisme économique, limogeant brutalement un ministre de la santé qui "écoutait trop" les scientifiques, ne laissant pas d'autre choix au maire de Manaus (capitale de l'Amazonie sinistrée par le Covid) que de faire appel directement à l'aide internationale... Il a même déclaré qu'il fallait arrêter d'être un "pays de pédés" effrayés par la pandémie... puis ostensiblement retiré son masque à la fin de la conférence de presse où il annonçait sa propre contamination par le virus ! Il s'agissait peut-être pour lui de garder le soutien d'églises évangéliques pour qui le Covid est une fatalité, sinon une punition divine... Aujourd'hui, il commence à préconiser le vaccin, contre lequel il a mené campagne pendant plus d'un an.

Selon Oxfam, les personnes afrodescendantes, doublement victimes de la précarité et de la discrimination raciale dans l'accès aux soins, sont 40 % plus susceptibles de mourir du Covid-19 que les personnes blanches.

Tous ces problèmes finissent par miner la popularité de Bolsonaro ; ne vont-ils pas inciter les militaires à le « lâcher » ? Certains observateurs le pensent, et ont cru le moment arrivé en septembre dernier, lors de l'échec relatif d'une manifestation orchestrée par le président contre la Cour suprême ; mais l'armée, déjà bien présente au pouvoir, a sans doute intérêt à maintenir le statu quo.

Lula, récemment sorti de prison et favori de la prochaine élection présidentielle (2022), se fait encore assez discret dans son pays... Récemment reçu à Paris par Emmanuel Macron (ce que Bolsonaro a considéré comme une « provocation » en critiquant le président français pour son hostilité à l'accord U.E.-Mercosur), puis par Jean-Luc Mélenchon (qui le qualifie de « précurseur » en politique intérieure et internationale), peut-il incarner l'espoir d'un retour à une véritable démocratie ?

<https://www.courrierinternational.com/fiche-pays/bresil>

https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/11/19/la-deforestation-de-l-amazonie-bresilienne-s-accelere_6102660_3244.html

https://www.liberation.fr/planete/2020/10/26/covid-au-bresil-les-favelas-plus-jeunes-et-pourtant-plus-lourdement-touchees_1803433/

<https://www.sudouest.fr/international/seul-dieu-m-enlevera-d-ici-jair-bolsonaro-attaque-les-institutions-avant-les-elections-au-bresil-5774323.php>

https://www.liberation.fr/international/presidentielle-au-bresil-un-leader-que-le-pays-merite-20211007_PVX5TTZVSVADNF77RFZUR6TYVE/



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 13

décembre 2021

Gare aux prunes !

Loin de nous l'idée de nous en prendre au zélé et sournois agent Longtarin, comme le faisait Gaston Lagaffe dans les années 70 ! La police municipale a droit à toute notre estime, et nous l'aimons tellement que nous préférons la voir sur les trottoirs de Quetigny plutôt que dans un antre secret, devant une forêt d'écrans reliés aux caméras qui nous scrutent du haut de leurs poteaux...

Mais nous constatons que la municipalité insiste tout particulièrement depuis quelques semaines sur l'une de ses missions : le contrôle de la durée de stationnement sur la place centrale, et subséquentement (comme aurait dit Longtarin) la verbalisation des contrevenants.

Le Bien Public nous l'affirmait le 12 novembre dernier : "Si, le temps de travaux, une tolérance relative était de rigueur face aux dépassements du temps de stationnement dans la zone bleue des parkings qui desservent la place Centrale à Quetigny, c'en est bien fini depuis le 1er novembre".

Le Conseil municipal du 23 novembre (<https://www.youtube.com/watch?v=g5-vqWnmbzk>) le confirme (à 54:56) : « Notre souci constant du respect de la tranquillité publique se concrétisera en 2022 par le développement des actions de prévention, en partenariat avec les membres du CLSPD, par le poste d'ASVP conforté une nouvelle année et la poursuite du programme de vidéo-protection ».

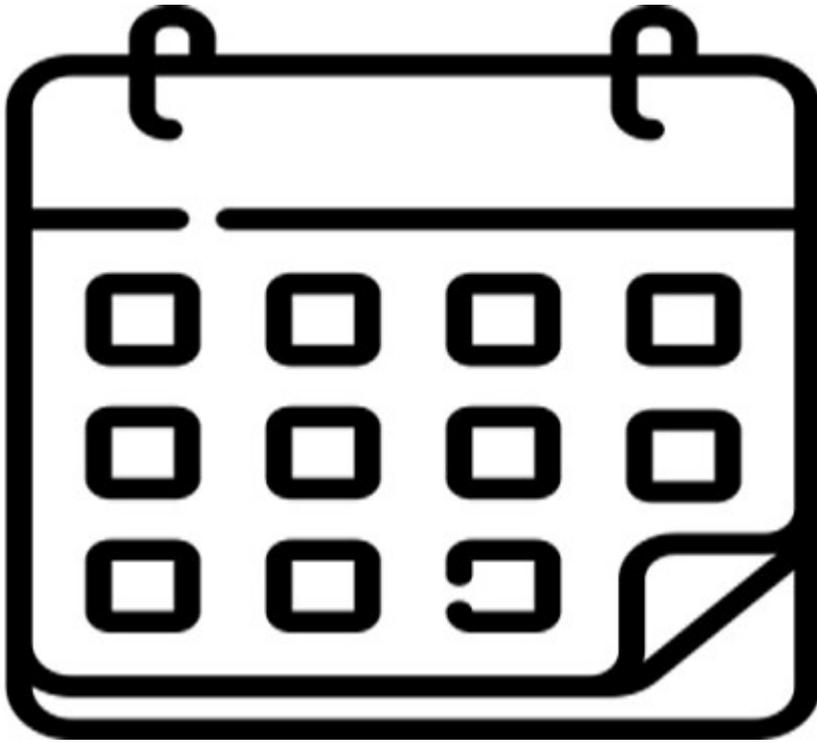
Qu'est-ce qu'un ASVP ? un "Agent de Surveillance de la Voie Publique pouvant exercer des missions très limitées de police sur la voie publique" et "ayant compétence (s'il est assermenté) pour constater par procès-verbal toutes les infractions aux règles relatives à l'arrêt et au stationnement des véhicules".

Prévention, certes, mais aussi sanctions : tout manquement à la règle d'apposition du "disque bleu de stationnement européen" ou tout dépassement de la durée autorisée est passible d'une verbalisation d'un montant de 35 € (article R.417-3 du code de la route).

Nous vous conseillons de ne pas oublier d'exposer votre disque, bien sûr : aucune raison d'immobiliser égoïstement une place pendant des heures, de se garer en "stationnement gênant", ou — pire — d'occuper sans motif une place pour personne à mobilité réduite !

Mais nous nous interrogeons sur le brusque "réveil" de la municipalité à propos de cette question de stationnement : dès janvier 2018, la mairie avait fait apposer des flyers sur le pare-brise des automobilistes garés place Centrale pour sensibiliser les usagers au respect de la loi... et semblait l'avoir oublié depuis (c'était avant les Municipales).

Depuis, un fait nouveau est intervenu : les immeubles du "Cœur de ville" sortant de terre, on s'aperçoit qu'il n'y a pas assez de places pour les voitures des clients des boutiques de la place, des habitants des immeubles, et de leurs visiteurs. Cela a une cause : l'obsession de la densification, et une conséquence : la saturation... La "lutte pour la vie" commence entre Casino et le rond-point du 18 juin. Gare aux prunes !



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 13

décembre 2021

Sur notre agenda

jeudi 16 décembre 2021 à 17 h

Conférence de Patrick Serre : *La Commune de Paris*

Universitaire, enseignant, historien, Patrick Serre est fin connaisseur de la France du 2nd Empire, de la guerre de 1870, de Verlaine...

Bourse du Travail, 17 rue du Transvaal, 21000 Dijon

Conférence organisée par l'Institut d'Histoire Sociale CGT 21, suivie d'un débat puis de la lecture des minutes du procès de Louise Michel

vendredi 17 décembre 2021 à 17 h 30

Manifestation pour la journée internationale des migrants

à l'appel du Collectif de soutien aux demandeurs d'asile et migrants de Côte-d'Or (LDH, Attac, Amnesty, mvt Paix, MRAP, syndicats...)

place François Rude (dite du Bareuzai), Dijon

Toujours présenté-e-s comme des "problèmes", iels ont beaucoup à nous apporter et doivent bénéficier de mesures prioritaires.

vendredi 17 et samedi 18 décembre 2021 à 20 h 30, dimanche 19 à 16 h

Noël, le festival de l'hiver (spectacle familial)

par la troupe *Artistes en scène*, 20 amateurs de tous milieux (aidés par des pros) de plus en plus connus et appréciés du Grand Dijon.

Le Bistrot de la scène, 203 Rue d'Auxonne, 21000 Dijon (03 80 67 87 39)

Tout le village du Père Noël est en ébullition pour fêter (en chansons !) le départ du Père Noël pour sa grande distribution de cadeaux...

samedi 18 décembre 2021 de 15 h à 18 h

Rendez-vous Voisins-Voisines : toutes et tous connecté·e·s = toutes et tous fiché·e·s ?

débat co-organisé par l'Université populaire de la Maison-phare, la Ligue des Droits de l'Homme et le Pôle d'Économie Solidaire 21.

Café associatif de la Maison Phare (extension), 1 allée du Roussillon, Dijon (accès libre et gratuit).

Que deviennent les données récoltées sur le web ? Quels risques pour nos libertés ? Dérives et limites du « tout connecté ».

samedi 8 janvier 2022 à 21 h

Observation publique avec la Société Astronomique de Bourgogne

Profitez du télescope de l'observatoire (diamètre 300 mm) et d'autres instruments appartenant à l'association ou à des adhérents !

Observatoire Hautes Plates, parking haut de la Combe à la Serpent, Corcelles-les-Monts (03 80 36 44 13)

Séance gratuite, accès aux personnes à mobilité réduite. Un temps découvert est souhaité, mais quoiqu'il arrive, vous serez accueillis.

dimanche 9 janvier 2022 à 18 h

Hubert-Félix Thiéfaine "unplugged"

Retour sur scène du rocker-poète franc-comtois dans une salle de taille idéale pour un tour de chant acoustique, intimiste, sensible...

Le Cèdre, 9 esplanade de la République, 21300 Chenôve ([réservation pyrprod](#))

Au programme, des arrangements épurés et un cocktail de classiques intemporels, de bijoux méconnus et de titres récents.

vendredi 14 janvier 2022 à 20 h

Punk Legend party / GBH + RADIO CRIMEN

GBH, Uk punk legend avec Radio Crimen, du bon punk anglais, Kurt 137 de Toulouse et MAD MARX de Dijon... Presse, disques...

Les Tanneries, 37 rue des Ateliers, Dijon (malokadistro@gmail.com)

À vrai dire, nous ne sommes pas sûrs qu'il y ait beaucoup de punks parmi nos lecteurs... mais ça vaut sûrement la peine d'essayer !

samedi 15 janvier 2022

Vague citoyenne pour un Front Populaire Écologique

Après le succès des rassemblements de la Primaire Populaire du 11 décembre, nouvelle étape prévue le 15 janvier partout en France.

Le mouvement est lancé, nous aurons plus d'informations dans quelques jours !

N'hésitez pas à vous reporter à cet agenda après les fêtes, les détails attendus y figureront.

Si vous souhaitez nous faire part d'autres manifestations, à Quetigny ou alentour, qui pourraient figurer sur cet agenda, ou nous proposer d'autres liens qui pourraient impliquer les citoyen·ne·s dans la vie sociale et culturelle,

n'hésitez pas à nous les signaler !